



VIGNEULLES INFOS

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2022

Tél : 03.83.75.85.08

email : mairie.vigneulles@gmail.com
Site Internet : www.vigneulles.mairie54.fr

Directeur de publication : Philippe DANIEL



Novembre 2021 : la place du Groupe Lorraine 42 à la tombée de la nuit ; la fontaine n'est pas encore installée (avec l'aimable autorisation de Noëlle Martin)

ÉDITO

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Si l'année 2021 n'a pas été à la hauteur de nos attentes, face à cette pandémie, pour autant elle nous a évité un nouveau confinement. C'est certainement le signe d'un retour à une vie "normale" qui, nous l'espérons, pourrait accompagner le printemps.

Ces deux années modifieront vraisemblablement notre société dans son rapport au travail (bien-être et télétravail) et dans ses relations sociétales. Après cette période troublée, gageons d'un élan de fraternité et de convivialité, repoussons le chacun-pour-soi.

De nature optimiste, je suis persuadé que, de cette crise sanitaire, nous ressortirons plus forts pour construire un avenir où chacun trouvera la joie de vivre.

Avec ses moyens, votre équipe municipale tentera d'y contribuer par ses projets et ses réalisations.

La place du GL 42 sera finalisée pour les beaux jours, avec la mise en eau de la fontaine.

Pour 2022, le conseil municipal travaille sur :

- la végétalisation du cimetière,
- un projet de sentier reliant le centre du village à l'aire de loisirs,
- la modernisation de l'éclairage public avec un passage aux LEDS, source d'économie d'énergie

2022 ouvrira aussi l'urbanisation du Chétry en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE) pour la gestion du foncier.

Bien sûr, quatre week-ends seront consacrés aux élections présidentielle et législatives.

Avant de céder la plume à Stéphanie THOMASSIN, qui a été notre 2ème adjointe jusqu'à sa démission à la fin de l'année dernière, je tiens très sincèrement à la remercier personnellement et au nom des deux équipes municipales avec lesquelles elle a œuvré, apportant dans nos débats jeunesse et dynamisme.

Elle s'est beaucoup investie, nous la félicitons pour son élection en décembre dernier au conseil municipal de Crévic, son nouveau lieu de résidence, et lui souhaitons pleine réussite dans son engagement politique.

2022 sera l'occasion de partager ensemble un temps d'échange festif et convivial.

Belle et heureuse année 2022.

DÉMISSION DE LA DEUXIEME ADJOINTE AU MAIRE

« Chers habitants,

Comme vous le savez certainement, j'ai quitté le village il y a plus d'un an maintenant.

Je réside à présent dans mon village natal après avoir passé 10 ans à vos côtés, dont 8 années en tant qu'élue.

Cette expérience a été très enrichissante tant sur le plan personnel que professionnel. Cependant, il me paraît inconcevable d'exercer cette fonction, n'étant plus sur le terrain. En effet, le fait d'être élue, ce n'est pas seulement participer au conseil municipal, mais, selon moi, c'est également participer aux commissions du conseil, participer à l'animation du village et surtout être à votre écoute pour faire remonter vos idées au conseil. Je ne pouvais plus m'investir autant, c'est la raison pour laquelle j'ai déposé ma démission à la sous-préfecture en novembre dernier.

Je garderai en tête les longues heures de débats sur les projets de la commune, notamment ceux du PLU et de la place du Groupe Lorraine 42. Je garderai en mémoire les images de Vigneulles, une commune rurale qui avance et qui bouge !

J'ai pu rencontrer chacun d'entre vous dans le cadre de mes fonctions d'élue ainsi que dans le cadre associatif et je dois dire que vous m'avez beaucoup apporté.

Philippe Daniel m'a donné le goût de la politique, par nos échanges constructifs, pas toujours en accord, mais avec, à la clef, toujours une solution jamais remise en cause. C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai quitté ce conseil où l'entente et le

respect étaient de rigueur. J'ai souhaité continuer ma vie politique dans mon village où j'ai pu me présenter à des élections partielles suite à des démissions.

J'espère que Vigneulles gardera l'image que j'en ai : un village où il fait bon vivre, un village où de nombreux projets voient le jour et où une vision globale à 10 ou 20 ans est toujours évoquée.

J'espère pouvoir vous recroiser un jour. En attendant, je vous souhaite de passer une excellente année 2022. »

Stéphanie
THOMASSIN

POINT FINANCIER

Le budget annexe Assainissement au 31 décembre 2021 laisse un solde excédentaire de 27 705.50 € en exploitation et de 15 845.11 € en investissement, soit un total de 43 550.61 €.

Lors de sa séance du 19 novembre 2021, sur proposition de la Communauté de Communes, le conseil municipal a décidé, afin de couvrir les besoins liés au transfert de compétence Assainissement à la CC3M, de verser en 2022 une contribution à raison de 60 € par habitant (base INSEE 2020), soit environ 15 000 € pour notre commune. Cette contribution sera financée par l'excédent.

Pour le budget communal, les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2021 restent stables par rapport à 2020. A noter cependant que les revenus de la location des salles communales ont baissé de moitié par rapport à 2020.

Les dépenses d'investissement sont détaillées ci-après.

▪ SÉCURITÉS ROUTIÈRE ET PIÉTONNE

Afin de garantir votre sécurité, nous avons confié à la société ALES le tracé des marquages au sol ainsi que la création de passages piétons, arrêt de bus et cédez le passage pour un montant total : 2 112.10 € HT.

▪ TRAVAUX PLACE DU GROUPE LORRAINE 42 DERNIÈRE PHASE

Comme vous avez pu le constater, la place du groupe Lorraine 42 a été métamorphosée.

Les travaux d'étanchéité et la pose d'une pompe pour alimenter la fontaine en circuit fermé seront réalisés après le raccordement au réseau d'électricité.

Le montant total du marché s'élève à 185 400 € HT et le

montant attendu des subventions est de 78 464 €.



▪ MODIFICATION N°2 DU PLU

Deux modifications ont déjà été apportées au PLU suite à des demandes de permis de construire. Vous pouvez les consulter en mairie sur demande. La dernière a engendré un coût de 1 684.73 € HT.

- **ACQUISITION D'UN DÉFIBRILLATEUR À L'EXTÉRIEUR DE LA SALLE DU PRESOIR**

Un défibrillateur a été installé devant l'entrée de la salle du Pressoir pour un montant total de 1 355 € HT. Il est accessible à tous et sera contrôlé réglementairement par un organisme extérieur.

Pour information, un Défibrillateur Automatique Externe (DAE) est un dispositif qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Les instructions de fonctionnement sont dictées par l'appareil, ce qui rend son usage accessible.

- **RÉSERVE INCENDIE**

La commune de Vigneulles a dû finaliser la mise aux normes de la défense incendie de son village. Plutôt que de renforcer la canalisation chemin des Mirabelliers (coût estimé 50 000 €), il a été jugé préférable de créer une réserve incendie à proximité du cimetière pour un montant de 6 100 € HT.

- **ÉTUDE AMÉNAGEMENT GLOBAL**

Une étude menée par le groupement ESTERR (urbanisme), Atelier de Paysage E. HOUILLON (aménagement Paysage) et BEREST (voirie) est toujours en cours pour un projet global d'aménagement du village. Cette étude représente un coût de 1 548.60 € HT pour l'année 2021 et totalise depuis 2019 environ 37 000 € TTC. Elle permet au conseil de délibérer sur les différentes phases de travaux d'aménagement dans un esprit de cohérence et de réponse à vos attentes.

- **REPLACEMENT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE**

L'ordinateur de la mairie a été remplacé début 2021 pour intégrer Windows 10, soit un investissement de 1 158.07 € HT.

RADAR PÉDAGOGIQUE

Après plusieurs semaines de non fonctionnement, le radar pédagogique est de nouveau opérationnel.

Son objectif est de sensibiliser les conducteurs, de leur faire prendre conscience de leur vitesse et ainsi les amener à ralentir lors de la traversée du village.

Sur ce début d'année, il est à noter :

- un flux moyen de 220 véhicules par jour entrant et sortant du village
- la vitesse moyenne est de 47.5 km/h dans les deux sens de circulation

En analysant plus finement les enregistrements, on s'aperçoit que 32,64% des usagers roulent à plus de 50 km/h, limitation de vitesse en vigueur, et 2% à plus de 70 km/h avec une vitesse maxi relevée à 94 km/h !

Ces relevés nous montrent qu'il faut poursuivre nos efforts pour adopter une conduite raisonnable et maîtrisée dans notre village.

Les enfants vous remercient.

Les résultats d'analyse des informations du radar pédagogique démontrent son utilité, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé l'achat d'un second radar pédagogique pour un montant de 1 530 € HT. Ils seront positionnés aux entrées du village.

Manifestations communales fin 2020 – 2021

▪ Repas convivial

Un repas devait être organisé en septembre 2020 en partenariat avec l'association des Vignerons de Vigneulles et l'association Sports Loisirs Cultures de Vigneulles (ASLCV) pour célébrer la sortie escomptée de la pandémie ...

Ce repas n'a finalement pu être organisé qu'en septembre 2021 pendant une légère accalmie....

La commune a pris en charge le repas, l'association des Vignerons a fourni le vin et l'ASLCV a fourni la bière et s'est occupée de l'animation musicale.

Cette manifestation offerte, réservée aux habitants de la commune et aux adhérents des associations, a

rencontré un vif succès. Reste à espérer qu'en 2022, un temps convivial puisse être à nouveau organisé.



▪ Repas des aînés

Le repas organisé par le CCAS pour les aînés s'est déroulé le 14 novembre 2021.

Une trentaine de convives étaient présents pour partager un moment de convivialité, surtout en cette période difficile.



▪ Voyage des seniors

Partis sous un soleil radieux ce samedi 24 octobre 2021, nous avons traversé la campagne toulouise aux couleurs chatoyantes d'automne et sommes arrivés à Verdun. Après un excellent repas (si copieux que certains ont ignoré le dessert) au restaurant «Tel père, tel fils », nous nous sommes rendus à la citadelle souterraine dans cet ensemble de galeries creusées à la fin du 19^e siècle.

En haute définition et casque virtuel pour chacun, nous suivons la vie de 4 poilus dans cette mini ville souterraine (de la boulangerie à la poste).

4 visions différentes pour partager l'histoire d'un conflit qui demeure en la mémoire de chacun.

Nous apprenons que le Soldat Inconnu qui repose sous l'arc de triomphe a été choisi dans cette galerie le 20 novembre 1920.

Beaucoup d'émotion, car nous avons tous un grand-père, un cousin, un proche qui a vécu l'enfer de Verdun.

Après ce moment d'histoire, quartier libre pour le groupe d'une quinzaine de personnes qui se séparent.

D'aucuns iront visiter St Mihiel, la petite Florence lorraine. D'autres rejoindront les Épargnes où repose Alain Fournier.

Belle journée et rendez-vous en 2022 pour une autre destination.

Les seniors de Vigneulles...



▪ Noël Municipal

Une vingtaine d'enfants ont pu assister au spectacle présenté par la compagnie CQFD qui abordait la science de manière simplifiée pour les enfants sous forme d'expériences aussi drôles les unes que les autres. La participation des enfants à ces jeux a été très appréciée de tous. Nous remercions le prestataire qui devait effectuer son spectacle en décembre 2020 et qui a reporté cette



manifestation sans frais supplémentaires.

Les colis ont pu être remis à nos aînés présents à cette occasion, les autres ont été distribués à ceux qui n'ont pu se déplacer. Pour mémoire, il est rappelé que les colis sont remis aux aînés qui n'ont pas participé à la sortie.



▪ Cérémonies patriotiques et remise de médaille

La cérémonie du 12 septembre 2021 a honoré le sacrifice des résistants du Groupe Lorraine 42. Elle a eu lieu au mémorial en présence des porte-drapeaux, d'élus, du délégué départemental du Souvenir Français et de Gilles GLIN, l'un des derniers vétérans du GL42.



La traditionnelle cérémonie du 11- Novembre a été l'occasion d'honorer une habitante du village par la remise de la médaille de l'assemblée nationale.

Cette médaille a été remise à Marie-Jeanne THOMAS par Thibault BAZIN, député, en présence de sa famille, des amis et des élus locaux.

Pour la circonstance, Philippe DANIEL, maire de la commune, a prononcé le

discours suivant :

«Nous sommes réunis aujourd'hui 11 novembre, bien sûr pour commémorer l'armistice de 1918 qui mettait fin au conflit meurtrier de la 1ère guerre mondiale : la der des der selon les souhaits de tous les Français, mais aussi, pour une reconnaissance, certes bien tardive, de l'engagement à sa manière, lorsque l'on est une adolescente de 14 ans. Marie-Jeanne a refusé et fait résistance à l'envahisseur, c'était, il y a presque 80 ans, lors de la guerre de 1939-1945.

Marie-Jeanne a 9 ans lors de la déclaration de guerre. Rapidement les événements se succèdent. 1940 une partie de la FRANCE est occupée, dont notre LORRAINE. Le maréchal PÉTAIN, le vainqueur de VERDUN, dépose les armes et accepte la défaite.

Que d'hésitation et souvent d'incompréhension de ses concitoyens. Le 22 juin 1940, il signe l'armistice.

Durant ce mois de juin 1940, Marie-Jeanne et les jeunes de son âge verront troupes allemandes et françaises traverser le village. Ils entendront le fracas des canons et des coups de feu.

Marie-Jeanne s'étonnera sans doute du passage à la maison familiale de tant de jeunes hommes qui discutent et s'affairent jusque tard dans la nuit.

Elle a bien compris que cet envahisseur qui crée famine, souffrance et privation de liberté n'est pas accepté par ses frères et leurs amis, pas plus que par ses parents d'ailleurs, même s'ils ne le font pas paraître. En 1943 la vie à la ferme est pénible et elle contribue à l'effort dû au manque de bras, son frère André étant enrôlé dans le service du travail obligatoire à la frontière allemande. Il s'en évade le 9 septembre pour rejoindre le maquis et la clandestinité.

En 1944 elle a 13 ans et comprend très bien la situation.

André a rejoint le Jura et elle entend beaucoup de sous-entendus sur les actions nocturnes de ses frères et leurs amis. Le 9 février elle s'accroche désespérément à la portière de la voiture qui conduit son frère Charles vers les geôles de la prison Charles III. Il y restera 3 mois et sera libéré le 10 mai.

Les informations venues de Londres relatent le débarquement ce 6 juin en Normandie, l'espoir renaît.

Et pourtant le 29 juin 1944, Marie-Jeanne et ses parents, réunis dans la cuisine

familiale, vont vivre l'enfer. Le village est encerclé, envahi et les questions fusent. On recherche son frère Charles et les 3 Luxembourgeois avec lesquels elle a partagé le repas hier au soir à la maison. Ni Marie-Jeanne, ni ses parents ne trahiront la présence de ces derniers, cachés dans les greniers à fourrage, et ceci malgré la pression qu'elle doit endurer. Journée de cauchemar lorsqu'elle voit son père et plusieurs hommes du village monter enchaînés dans des camions allemands vers une destination inconnue.

C'est avec courage, et profitant de sa jeunesse pour ne pas attirer l'attention, qu'elle enquête avec André Munier pour s'assurer que tout danger est écarté. Charles et ses 3 acolytes peuvent sortir de leur cachette et s'évanouir dans le maquis. Tout l'été elle aide sa maman, restée seule, pour les travaux de la ferme. Parfois on lui confie le soin de porter quelques armes de poing à Damelevières chez le boulanger, Monsieur Delors. D'autres fois, accompagnée d'André Munier, elle porte des vivres au maquis proche dans les carrières du Grelot. En septembre, elle sent la libération proche et attend le retour des 3 hommes de la maison.

Mais le 9 septembre, elle apprend qu'André ne rentrera pas. Il est abattu par les Allemands au pied de la colline de Sion. Il repose depuis le 2 septembre au cimetière de Goviller.

L'année 1945 est l'année de l'espoir. La libération est effective, pourtant elle est toujours sans nouvelles de son papa.

C'est en juin 1945 que tombe la terrible annonce : Constant est décédé le 26 novembre 1944 au camp de Mauthausen en Autriche. Lui non plus ne reverra pas sa famille et son village, comme bien d'autres hommes. Des 3 hommes de la famille, il ne reste que Charles qui se bat en Charente-Maritime et ne sera démobilisé qu'en octobre. Marcel, son demi-frère, chargé de famille, apporte son soutien autant qu'il peut. Cette guerre a bouleversé sa jeunesse et mutilé sa famille, mais Marie-Jeanne construira son avenir, fondera un foyer avec Antoine THOMAS, et aura deux garçons. Benoît assurera avec son papa la destinée paysanne de la famille, Pascal assurera la destinée du village pendant 18 ans comme l'avaient fait Constant pendant la guerre et Charles après les terribles épreuves. Longtemps le silence sera de mise sur cette période tragique, comme si la culpabilité habitait celles et ceux l'ayant vécu. Aujourd'hui les langues se délient, les récits laissent des traces et à nous de perpétuer la mémoire de celles et ceux qui ont œuvré, parfois en y laissant

leur vie, afin que nous puissions vivre la liberté actuelle.

Marie-Jeanne, tu peux être fière de toi, et nous, tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous, tes nièces et neveux, petites-nièces et petits-neveux et arrière-petits-neveux, nous tes amis, tes proches, nous sommes fiers de toi et te souhaitons d'être la première centenaire de notre village. »



Nous tenons à remercier Monsieur DOUARD, Maître de cérémonie, la fanfare « Les Libellules » et les sapeurs-pompiers qui participent à chacune de nos cérémonies.

Manifestations des associations

Il existe actuellement 3 associations sur le territoire de notre commune :

- L'ASLCV, association créée en décembre 1978. Il s'agit d'une Association dédiée aux Sports, aux Loisirs et à la Culture.

- L'Association des Vignerons de Vigneulles, association créée en juillet 2010. Elle a pour but de faire revivre le passé viticole du village et de mettre en place des animations autour de la vigne créée par la commune et située derrière la mairie.
- L'ACCA, association communale de chasse agréée

1. Manifestations de l'ASLCV

Depuis la parution du bulletin municipal précédent, l'association a organisé la Saint-Nicolas 2020 et la Saint-Nicolas 2021. Si vous souhaitez prêter main forte aux activités mises en place, n'hésitez pas à contacter le président de l'association, David MARCHAL.

Concernant l'année 2022, l'ASLCV souhaiterait effectuer une animation pour les ados et un vide-grenier en septembre, tout cela bien sûr, en fonction du contexte sanitaire.



2. Manifestations de l'association des Vignerons

Ceci est le journal des deux années qui viennent de s'écouler et qui ne nous ont pas donné de grandes satisfactions.

En effet 2020 a été, pour nous vignerons, une année des plus mornes, à l'instar des autres associations ; car si nous avons eu la chance d'avoir une récolte, près de 180 l de pinot et 140 l d'auxerrois blanc, nous n'avons pu exprimer et partager notre joie avec les membres de l'association. Cette même année, nous n'avons organisé aucun événement, ni salon, ni beaujolais, la pandémie ne nous l'a pas permis.

Le seul point positif est que nous avons pu mettre en tonneau, quelques 60 l de pinot noir, que nous allons distribuer aux adhérents et qui, d'après de fins connaisseurs, serait excellent. Nous aurons l'occasion de confirmer leurs dires lors de notre prochaine AG de 2022.

Après cette triste année 2020, nous pensions que l'année 2021 serait bien plus agréable et qu'elle nous permettrait de tourner la page de cette pandémie. Nous nous sommes mis à l'œuvre sur notre vigne. Un grand merci à tous ceux qui ont travaillé cette année-là, car ils ont dû pallier des absences. Et le peu d'entre nous qui se sont dévoués à braver, non seulement les interdictions, mais également la météo ont été bien mal récompensés, car aucune vendange n'a pu être effectuée, la totalité de la production a été détruite par une météo des plus exécrables, et ce, malgré les efforts des plus courageux, la maladie (oïdium, mildiou...) a contribué aussi à anéantir nos espoirs.

Il est à noter que 2021 a été celle des 10 ans de la création de l'association, que nous avons prévu de fêter par une dégustation, entourés de tous les adhérents et des habitants de Vigneulles. Les règles imposées par la préfecture ne nous l'ont pas permis. Malgré tout, nous avons tenu à partager la récolte avec les habitants en distribuant gracieusement des bouteilles. Un grand merci à vous, qui êtes venus partager ce moment avec nous.

Enfin cette année 2021 a été marquée par la perte d'un de ses membres fondateurs Michel Lafontaine, qui a œuvré au développement de l'association, par le partage de ses connaissances et la mise à disposition de son savoir. L'association lui en est vivement reconnaissante.

Cette année 2021 nous a permis de renouer avec les manifestations, à savoir : le voyage le 25 septembre qui a permis aux quelque 50 participants de découvrir le Jura (visite de Château Chalon, du domaine Geneletti et de l'abbaye de Beaume-les-Messieurs), le beaujolais le 19 novembre 2021 , animé par un double orchestre de Sophie à l'accordéon et de « Toutjazzymut » qui a égayé cette soirée d'environ 80 convives, et le salon, du 4 décembre, des « Vins et produits du terroir » . L'affluence n'a pas été à la hauteur de nos attentes (seulement 1/3 de visiteurs par rapport aux années précédentes), mais nous a permis de refaire, pour une journée, revivre notre village.



Nous attendons de pied ferme le début de cette année pour voir comment va se comporter notre vigne et rappelons que c'est une association à vocation pédagogique et que nous restons ouverts à toutes propositions et adhésions nouvelles. Tous les habitants peuvent participer à cette association dont le montant de l'adhésion est de 12€ l'année. Pour ce faire, vous pouvez contacter soit le président Jean-Pierre 06 47 26 31 57, le trésorier Francis 06 81 09 16 34, la secrétaire Noëlle 06 75 97 04 57.



NOTRE TERRITOIRE EST SI BEAU

De nombreuses randonnées peuvent être faites à Vigneulles. Nous vous proposons de vous balader à travers notre village et ses alentours et de nous envoyer vos photos aux emplacements phares. Les plus réussies seront publiées dans le prochain bulletin.

C'est ainsi que l'on vous propose de photographier :

- 1) La vigne pédagogique, rappelant les traditions viticoles du village
- 2) La cascade du moulin : à cet endroit se trouvait un moulin à eau appartenant à un seigneur
- 3) Le mémorial du Groupe Lorraine 42
- 4) La fontaine de Saint Quentin, située sur le territoire de Saffais
- 5) L'église Saint Blaise, consacrée le 7 juillet 1877
- 6) Toute autre photo permettant de faire découvrir les richesses du patrimoine communal

Vous pouvez venir chercher à la mairie un plan du chemin balisé et commenté par le Club Vosgien (n°1 sur la photo ci-dessous).



VOS VOISINS, D'UN PEU PLUS PRÈS

Pour ce onzième rendez-vous, nous sommes allées à la rencontre de Stéphane ORIAS et de sa femme, Nathalie PAILLET, habitants de Vigneulles depuis 10 ans.

Quand ils sont arrivés, ils se souviennent : « Des Parigots à Vigneulles ! »

Né à Sarcelles (95) en banlieue parisienne, il nous raconte qu'étant gamin, il allait chercher les œufs et le lait à la ferme.

Née à Boulay (57) Nathalie a voyagé dans toute la France car son papa était souvent muté à cause de son travail dans les travaux publics.

C'est en 1996, à Pontoise Taverny (95), qu'ils se rencontrent à une fête de la musique. Depuis, ils ne se sont jamais quittés. De leur union, naît Théo en 2000.

C'est en 2011 que Stéphane, Nathalie et Théo viennent s'installer à Vigneulles. En effet, ils recherchaient une maison dans un petit village tranquille, non loin de Dombasle qu'ils connaissaient déjà.

Ils se marient en 2017.

Stéphane nous raconte que d'une première union sont nés un garçon et une fille et que ses enfants lui ont permis d'être grand-père 8 fois.

Leur passion, c'est la moto ! Vous les avez sans doute déjà croisés dans notre village, sillonnant les rues. Avec Nathalie, tous deux font partie de l'association « Les bonnets bleus », moto club situé à Dombasle. Ils y occupent respectivement les postes de vice-secrétaire et vice-présidente.

Stéphane travaillait chez Claas à Woippy, mais il y a 2 ans, il a décidé de faire une reconversion professionnelle.

Depuis septembre 2020, il est chef de sa propre entreprise « ASO PELLET ».

Cette entreprise vend des poêles à bois et à pellets. Stéphane effectue également les entretiens, le dépannage, le ramonage et la vente de pellets. N'hésitez pas à le contacter !

Nathalie, elle, est Responsable Qualité dans un laboratoire de recherche dans le domaine de la métallurgie et travaille à Metz.

Stéphane contribue fortement à l'ambiance conviviale de la commune. Il est membre actif du CCAS, de l'association des Vignerons et se déguise parfois en CHUT, c'est un secret ! Nous lui disons donc un grand MERCI pour son investissement et sa bonne humeur au sein de notre village.



JARDIN COMMUNAL

Le jardin situé à l'aire de loisirs du Breuil et figurant une fleur est un jardin communal.

La mairie souhaite connaître toutes les personnes voulant participer à son entretien. Nous vous remercions donc de bien vouloir vous manifester avant le 1^{er} mars en mairie afin que puisse être organisée une réunion ayant pour but de fixer les ambitions et les objectifs des uns et des autres.

ASSAINISSEMENT (CC3M)

La communauté de communes rappelle :

Je ne jette pas d'huiles alimentaires ni d'huiles mécaniques dans l'évier ni dans les caniveaux.

Je ne jette pas de lingettes, tampons, serviettes hygiéniques dans les toilettes.

Je dépose les produits toxiques et les produits dangereux à la déchetterie.

Je ne jette rien dans les caniveaux ni dans les bouches d'égout.

RECETTES FISCALES ET AUTRES

1) Taux d'imposition 2021

Par délibération en date du 26 mars 2021, les taxes locales directes ont été fixées comme suit :

- Taxe foncière bâti : 24,21%,
- Taxe foncière non bâti : 14,21%,
- Contribution foncière des entreprises : 16,28%,

soit un produit perçu de 60 157 € pour l'exercice 2021.

2) Tarif des concessions

Pour rappel, les tarifs des columbariums sont fixés à :

- 250 € pour 10 ans
- 350 € pour 15 ans
- 610 € pour 30 ans

Les tarifs des concessions sont fixés à :

- 77 € pour 15 ans
- 115 € pour 30 ans
- 153 € pour 50 ans

3) Tarifs de location des salles communales

a) Salle du Pressoir

La salle du Pressoir a une capacité de 80 personnes. Elle se compose d'une pièce principale, d'une cuisine avec four, plaques chauffantes, congélateur, évier, lave-vaisselle et de sanitaires. Son tarif est fixé à 170 euros (délibération du 21 janvier 2019).

b) Salle d'École

La salle d'École a une capacité de 30 personnes. Elle se compose d'une pièce principale, d'une cuisine avec petit four, micro-ondes, évier et de sanitaires. Son tarif est fixé à 50 € (délibération du 21 janvier 2019)

Ces deux salles sont réservées uniquement aux habitants de la commune.

INFORMATIONS PRATIQUES

Urbanisme

Lorsque vous avez un projet de construction, de ravalement de façade, de changement de toiture, de remplacement des menuiseries extérieures, des extensions..., vous devez préalablement consulter la mairie.

Collecte des déchets ménagers (CC3M)

Le calendrier 2022 de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri (sacs jaunes) vous a été remis à la fin de l'année dernière.

La collecte des sacs de tri ne se fait plus la même semaine que celle des ordures ménagères. En effet, depuis le début de l'année, les ordures ménagères sont collectées le lundi des semaines paires (très tôt dans la nuit), alors que les sacs de tri le sont le vendredi matin des semaines impaires.

Les ordures ménagères doivent être sorties le dimanche soir à partir de 20 heures.

Les sacs de tri doivent être sortis le vendredi matin au plus tard à 9 heures 30.

Site Internet de la commune

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à tout moment l'ensemble des comptes rendus municipaux ainsi que la version dématérialisée de ce bulletin sur le site Internet de la commune : www.vigneulles.mairie54.fr.

Informations par voie dématérialisée

Nous avons mis en place une communication par voie dématérialisée pour celles et ceux qui le souhaitent.

Si cela est votre cas, il vous suffit de vous signaler à la mairie par mail mairie.vigneulles@gmail.com ou directement à la permanence du samedi matin.

Bruits de voisinage

Les habitants doivent prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter de troubler la tranquillité du voisinage (bruits d'animaux, d'appareils ménagers...)

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (perceuse, tondeuse à gazon...) sont autorisés :

- en semaine de 8h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Stationnement

Pour rappel, les usoirs ainsi que les trottoirs sont une propriété communale. Les places de stationnement situées devant votre maison ne vous appartiennent donc pas. Si une personne s'y gare, elle en a le droit. Nous vous remercions de votre compréhension.

ÉTAT CIVIL

Sont venus s'installer au village :

Jérémy HERTZ et Angélique DUPRAZ au 12 Grande Rue

Cédrick BELLION et Delphine DUBOIS au 3 rue des Vignes

Pascal et Virginie THYRARD au 29 Grande Rue

Mélissa SALLANDRE et son fils Mylann au 26 bis Grande Rue

Sébastien RUSZALA et Virginie MATHIEU au 11 Grande Rue

Jean-François BROYEZ au 72 Grande Rue

Corentin THIERY et Madeline JALET au 2 rue des Vignes

Thierry LEFEVRE au 1 place de la Vieille Eglise

Nous ont quittés :

Mme Marie ANTOINE, le 27 novembre 2020

Mme Chantale BAILLY, le 27 novembre 2021

Sont nés :

Maeva, fille de Madison MARQUARD et de Mickael MEYER-ZAMRYKOT, le 23 août 2020

Arthur, fils de Charlotte SOUDIER et de Pierre ROTH, le 12 novembre 2021